

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

Séance du 28 Septembre 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents	En	Qui ont pris
au Conseil	exercice	part à la
Municipal		Délibération
33	33	24

Date de la convocation

23 septembre 2021

Date d'affichage de la délibération

Adoptée par 22 voix

pour 2 abstentions

L'an deux mille vingt et le mardi vingt huit septembre à dix-sept heures le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle de congrès de la médiathèque Ernest J. PEPIN, en raison du contexte, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE, Maire.

Présents :

M. Jocelyn SAPOTILLE Maire ; M. Ephrem GLORIEUX ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Christiane TREIL-ALBON ; M. Lucien BEAUZOR ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M. Rodrigue MOULIN ; adjoints au maire.

M. Jean-Louis SAINCILY ; Mme Sylvie DAGONIA ; M. Christian CITADELLE ; Mme Gladys BURAT ; M. Didier MARICEL ; M. Martelin RATIER ; M. Yvon COMBES ; M. Saturnin FRANCILLONE ; Mme Karine GATIBELZA ; Mme Sonia MERCADIER ; M. Arthur MARICEL ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Anny GENIPA ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. José TORIBIO ; M. Florent TREIL ;
Conseillers Municipaux.

Représentés :

M. Richard PROMENEUR par Mme Anny GENIPA

Absents : Mme Clara RIGAH ; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ; Mme Jacqueline BELFORT ; M. Pierre ALBINA ; Mme MAGALATCHOUMY Sarah ; Mme Nicole RABOLION ; Mme Reinette JULIARD ; M. Léon MACAQUI ; M. José KANDASSAMY

DELIBERATION N°2021/09/71

PROGRAMME DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE SUR L'EAU DE RAVINE
CHAUDE

Depuis 2017 Ravine Chaude est redevenue une pièce maîtresse dans le programme de développement de Lamentin. Notre population peut à nouveau profiter des bienfaits de l'eau naturelle de la station thermo ludique. Cette dernière reste mobilisée pour ouvrir de nouvelles activités commerciales liées à la santé, au bien être doux et aux loisirs.

Cependant pour asseoir définitivement la notoriété et le rôle majeur de Ravine Chaude dans notre archipel et plus largement dans tout le caraïbe, nous devons engager un processus de confirmation scientifique des bienfaits de l'eau de Ravine Chaude sur la santé.

En effet des récentes études scientifiques suggèrent que la thermothérapie via des bains chauds avec une eau naturellement chauffée par les sols volcaniques, aurait des effets bénéfiques sur la santé cardiovasculaire pour potentiellement prévenir et/ ou soigner les troubles cardiaques.

La ville de Lamentin et l'institut de cardiologie de Montréal souhaite à ce titre collaborer à travers un programme de recherche sur 5 ans, pour démontrer les bénéfices de l'eau de Ravine Chaude sur la physiologie cardiovasculaire et l'impact de sa consommation sur la santé.

Ce projet de recherche sera conduit par le laboratoire HIRAM, dirigé par un jeune professeur de médecine Lamentinois, Roddy HIRAM, chercheur à l'institut de cardiologie de Montréal.

Le projet sera réalisé en deux volets :

- Le premier volet se déroule sur le terrain, en collaboration avec la commune de LAMENTIN. Cent patients consentants, inclus au projet, présentant des troubles cardiaques, et qui ont un traitement compatible à l'étude, seront classés en deux groupes de 50 patients chacun, l'un en thérapie intense par baignade à Ravine-Chaude trois fois par semaine, et l'autre en restriction à la thermo baignade. Les paramètres de tensions, rythmes cardiaques, incidence des arythmie, poids, doppler cardiaque, seront prélevés en début d'étude, à quatre semaines, puis à deux semaines dans les groupes.
- Le deuxième volet consistera à tester la consommation d'eau thermale de Ravine-Chaude sur des rats wistar (race de l'animal) mâles et femelles, qui seront également classés en deux groupes : un groupe contrôle boira de l'eau minérale normale pendant 30 jours, et le deuxième TWRC (Thermal Water Ravine-Chaude) pendant 30 jours. Dans chaque groupe, une moitié de la cohorte recevra à J0 une chirurgie de ligature de l'artère coronarienne descendante gauche pour provoquer un infarctus du myocarde. 30 jours post infarctus, les rats consommant l'eau normale seront comparés à ceux consommant l'eau thermale afin de déceler s'il existe un bénéfice sur les fonctions cardiaques et sur le microbiote.

Les résultats attendus de cette étude sont primordiaux. Au regard des données scientifiques existantes sur le bénéfice de la thérapie et des saunas nord européens sur la santé cardiaque, nous nous attendons à ce que chez les patients et chez les animaux, nous puissions pour la première fois au monde rapporter le rôle de l'eau de Ravine-Chaude sur la physiologie cardiovasculaire. Nous pourrions ainsi déterminer la singularité de cette eau et apporter des réponses sur l'impact de sa consommation sur la santé du microbiote.

Enfin, nous comprendrons si des eaux naturellement chauffées par le sous-sol volcanique apportent un meilleur bénéfice que des eaux artificiellement chauffées dans les stations nordiques.

Le laboratoire HIRAM conduira les travaux à l'Institut de Cardiologie de Montréal qui possède les équipements pour réaliser les chirurgies cardiaques, les échocardiographies et les cartographies cardiaques, l'étude et la stimulation électro physiologiques, l'histoire et les analyses biochimiques.

En parallèle un étudiant chercheur en doctorat ainsi qu'un(e) infirmier(e) seront recrutés pour le cadre du projet en Guadeloupe pour réaliser les prélèvements qui seront envoyés au Canada ou réalisés par un laboratoire local.

Ce projet scientifique, à travers les travaux de recherche qui seront menés permettra à notre commune d'être citée et présente dans les grands congrès scientifiques mondiaux sur les maladies cardiovasculaires.

Il permettra ensuite de développer et de commercialiser des produits cosmétiques issus de l'eau de Ravine Chaude.

Par ailleurs dans le cadre de ce partenariat, le laboratoire HIRAM propose d'accueillir un jeune guadeloupéen titulaire d'un master pour la poursuite de ses études en doctorat à l'université de Montréal avec à l'appui le cofinancement d'une bourse doctorale pendant 2 ans.

Le financement du projet sera assuré par le laboratoire HIRAM, la commune de Lamentin et des discussions seront engagées avec d'autres partenaires tels que l'Université des Antilles, Capès Dolé, l'Etat et les collectivités majeures. Le coût annuel s'élève à 247 703,00€ sur 5 ans et comprend les postes de dépenses suivantes :

- Equipe de recherche : 55 664€
- Etudiant : 28 200€
- Consommables : 69 000€
- Non consommables : 16 600€
- Transfert de connaissance : 12 800€
- Contingence : 30 000€
- Consultant : 31 839€
- Autres dépenses : 3600€

Aussi, il est demandé au conseil municipal d'approuver ce projet d'envergure pour la commune.

Le conseil Municipal

Considérant l'importance des problématiques de santé ;

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1- D'approuver le projet d'étude scientifique et de recherche sur l'eau de Ravine-Chaude

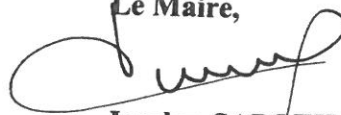
ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adoptée par 22 voix pour 2 abstentions (M. José TORIBIO ; M. Florent TREIL)

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,



Jocelyn SAPOTILLE